

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°9 du 12/04/2000 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stade : de D2 (boutons accolés) en situations ou variétés tardives à F2 (présence de plusieurs fleurs ouvertes par plante) pour les parcelles les plus précoces ; nombreuses situations à E6-F1 (allongement des pédoncules floraux, tout début floraison) ; l'évolution est assez peu marquée depuis la semaine dernière.

Méligèthes

Les captures en cuvette, ainsi que les comptages sur plantes montrent des populations qui restent le plus souvent modérées :

▪*Avec l'apparition plus fréquente des premières fleurs dans les parcelles, le risque diminue fortement. Aucune des situations observées n'atteint le seuil d'intervention, sauf ponctuellement dans l'Yonne, (en situations à levées et stades échelonnés).*

Seules les parcelles les plus tardives nécessitent encore une surveillance vis à vis de ce ravageur. Au stade E, une intervention n'est justifiée qu'en cas de franchissement du seuil de 2 à 3 méligèthes par plante. Le risque est terminé dès le début de la floraison.

Charançon des siliques

Les premiers individus ont été observés sur la Côte chalonnaise et dans le Jura. L'évolution de ce ravageur sera à surveiller.

Maladies

Les toutes premières apothécies de **sclerotinia** ont été observées en situation très favorable sur les secteurs de Pesmes-70 et Saint Aubin-39.

Aucune tache d'**alternaria** n'est actuellement visible.

▪*Les parcelles les plus avancées vont bientôt atteindre le stade chute des premiers pétales, stade optimal pour la réalisation du traitement de protection contre le sclérotinia. Rappelons que la double intervention fongicide, destinée à mieux couvrir la période de floraison, est inutile même dans le cas d'une parcelle à risque élevé et doit être évitée dans un contexte de gestion de la résistance du sclerotinia aux BMC.*

Se reporter au bulletin n° 6 pour plus d'informations sur la résistance et au bulletin n°7 pour les fongicides autorisés.

Tournesol

Stade : Semis en cours ; germination en cours à stade cotylédons pour les premiers semis.

Surveiller l'activité des **limaces** dès le semis par la mise en place de pièges.

Pois

Stade : Crosse à 3 feuilles

Les morsures de sitones sont encore faiblement observées. Elles concernent uniquement la première feuille.

▪*Aucune intervention ne se justifie dans ces conditions.*

Blé

Stade : épi 1 cm à 2 nœuds

Les symptômes de **piétin-verse** sont en légère progression, pouvant présenter des fréquences de 20 à 30 % (ponctuellement 50 %) de pieds touchés en situations à risque. On ne note pas encore de passage sur tige. Le risque climatique progresse également à la faveur des pluies par températures fraîches.

L'**oïdium** montre aussi une progression ; peu fréquent en général, il est observé localement sur F4 ou F3 visibles (variétés Récital, Isengrain, Aztec...). Le niveau d'attaque reste généralement faible.

La **septoriose**, présente en toutes situations, reste localisée sur feuilles basses (F4 ou F3 visibles). L'effet de la période sèche de mars se ressent sur sa progression.

Le modèle Presept indique pour l'ensemble de la Bourgogne et de la Franche-Comté un risque actuel nul.

▪*Les traitements visant le piétin-verse sont à réaliser avant le stade 2 noeuds quel que soit le produit. Toute intervention contre la septoriose est actuellement prématurée.*

Orge d'hiver

Stade : épi 2 cm à 2-3 nœuds.

Peu d'évolution dans la physionomie des attaques parasitaires : la **rhynchosporio-**



Colza
Méligèthes : Surveillez encore les parcelles les plus tardives.
Sclérotinia : Protection fongicide pour les situations les plus précoces.

Tournesol
Limaces à surveiller.

Blé
Protection piétin-verse avant le stade 2 noeuds.

Orge d'hiver
Intervention fongicide entre 1 et 2 noeuds.

Point sur
Désherbage du maïs sans atrazine.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 380 F.

se reste l'élément le plus marquant du complexe, avec présence sur F4 et F3. L'**helminthosporiose**, également observable sur F4,parfois sur F3, reste à un niveau plus faible. La **rouille naine** et l'**oïdium** se limitent encore à quelques pustules sur F4.

L'intervention fongicide sur les parcelles entre 1 et 2 nœuds non encore protégées est à réaliser dès que possible, en particulier s'il y a une pression rhynchosporiose marquée.

Orge de printemps

Stade : de 1-2 feuilles à 3 talles.
Les parcelles de variétés type Scarlett restent actuellement en bon état sanitaire.
On note un début d'installation de maladies foliaires sur Prisma.

Le point sur ...

Désherbage du maïs sans atrazine

L'application de la directive fixant à 0,1 microgramme par litre la concentration maximale de tout produit phytosanitaire dans l'eau destinée à la consommation humaine conduit à rechercher des programmes de désherbage permettant de supprimer localement l'utilisation de l'atrazine.
Depuis 1991, le Service de la Protection des Végétaux recherche et expérimente des solutions visant une substitution complète de cette triazine par des spécialités existantes.
L'expérimentation doit vérifier si les spécialités utilisées dans ces programmes permettent d'obtenir un désherbage satisfaisant à un coût acceptable par l'agriculteur sans présenter les inconvénients de l'atrazine pour l'eau.
Tous les types de programmes sont étudiés : tout en pré-levée, pré-levée puis post-levée et tout en post-levée. Les efficacités herbicides sont appréciées à partir du dénombrement des adventices et complétées par une note globale de désherbage.

Les programmes de pré-levée uniquement

Avec ces programmes, l'objectif est d'obtenir un désherbage satisfaisant en un seul passage.
Quatre programmes ont été étudiés : Frontière 1,3 l/ha + Prowl 400 à 2,5 l/ha, Frontière 1 l/ha + Lagon 0,8 l/ha et Trophée 3 ou 4 l/ha + Merlin 80 g/ha. Ces programmes donnent une bonne efficacité sur de nombreuses adventices mais ils peuvent s'avérer insuffisants sur arroche, renouée et mercuriale. Les autres causes d'efficacité insuffisante peuvent être dues à des conditions climatiques sèches, à une mauvaise préparation du sol ou des levées tardives d'adventices postérieures à la persistance d'action des herbicides utilisés.

Les programmes de pré-levée complétés en post-levée

Ces programmes sont destinés à donner un désherbage satisfaisant en permettant d'adapter le complément en post-levée selon la flore adventice.
Ont été expérimentés les programmes suivants :
- pré-levée : Lagon 1 l/ha, Gao 4 l/ha, Diplôme 1 kg/ha.
- post-levée : on complète si nécessaire avec Mikado 0,5 à 0,75 l/ha, Milagro 0,5 l à 0,75 l/ha ou Eclat 0,5 kg/ha.

Pour 13 sites en 1999 le Lagon seul assure une efficacité satisfaisante dans 6 essais.
Pour le Gao un complément de post-levée est nécessaire dans 8 essais et pour le Diplôme le post-levée a concerné 6 essais.
Avec un traitement de rattrapage, le contrôle des adventices est généralement satisfaisant pour ce type de programme.
Les mauvaises herbes mal contrôlées sont les renouées et parfois les amarantes, le vulpin, la sétaire et le laiteron.

Programme de post-levée uniquement

Un seul programme a été étudié : Mikado 0,5 l à 0,75 l/ha + Milagro 0,5 l à 0,75 l/ha ; deux applications peuvent s'avérer nécessaires.
La mise en place de ce programme s'avère plus délicate. La première intervention doit se situer à un stade jeune des adventices ; les doses des deux spécialités peuvent être modulées en fonction des adventices présentes.
Une deuxième application pourra s'avérer indispensable si l'efficacité de la première application est insuffisante ou en présence de nouvelles levées d'adventices.
Les résultats insuffisants sont dus au non respect de quelques conditions :
- stade trop développé des adventices,
- inadaptation des herbicides à la flore présente,
- appréciation de l'opportunité de la deuxième application.

Conclusion

La mise sur le marché de nouvelles molécules permet d'envisager le désherbage du maïs sans utilisation de l'atrazine.
Aucune différence en termes de rendement n'a été observée dans les essais, notamment en Franche-Comté.
La mise en place de ces programmes demande une bonne technicité et exige un suivi régulier de la parcelle. Les interventions de post-levée doivent être effectuées au bon moment avec le bon produit.

*

*   *